

« Quand je me suis fait vacciner contre la grippe, je l'ai eue ! »

Les pharmaciens (et pas seulement eux) entendent souvent dire que le vaccin antigrippal peut donner la grippe. Que faut-il en penser ?

Le vaccin injectable contre la grippe ne contient que des fragments de virus. Ces fragments ne peuvent pas se recoller pour reformer un virus susceptible ensuite de provoquer une infection.

Le vaccin injectable ne peut donc absolument pas provoquer une grippe.

L'impression d'avoir la grippe quelques jours après la vaccination peut être due à trois sortes de situation :

1. La vaccination est faite pour déclencher une réaction, sorte de répétition générale de la défense contre les virus. Grâce à cette préparation, l'organisme apprend à se défendre en cas de grippe ; dans les heures qui suivent l'injection, cet exercice déclenche souvent (a minima) les signes habituels de défense anti-infection, notamment une montée de la température, ce qui ressemble à de la grippe.

Une forte réaction est le signe d'un apprentissage antigrippal de bonne qualité.

2. Pendant la période de vaccination contre la grippe, toutes sortes de virus respiratoires saisonniers circulent, notamment chez les enfants : rhinovirus, adénovirus, virus para-influenzae, virus respiratoire syncytial (VRS), etc. Or le vaccin antigrippal ne protège pas contre ces virus qui provoquent des infections ressemblant à la grippe.

3. La protection contre la grippe n'apparaissant qu'au bout de 10 à 15 jours après l'injection vaccinale, si on se vaccine pendant que la grippe circule, on peut être infecté par le virus grippal pendant ces 10 premiers jours.

Pour éviter ce genre de situation, absurde mais évitable, il est recommandé de se faire vacciner en octobre ou novembre, avant que la grippe ne devienne épidémique.

Source : « Le pharmacien et la vaccination », Congrès national des pharmaciens, Reims, 16-18 octobre 2015



Le Dico du doc

Tués



Adjectif qualifiant les virus utilisés dans la fabrication de certains vaccins. Synonyme : virus « inactivés ».

Les vaccins à base de virus tués contiennent soit des fragments de virus (vaccins « splités ») soit des virus tués par des produits désinfectants « virucides » (tueurs de virus), comme le formaldéhyde, totalement éliminés ensuite au cours du processus de fabrication.

Les vaccins à base de virus tués ne peuvent pas déclencher d'infection, mais ils ont un défaut : la réaction de défense immunitaire qu'ils provoquent est plus faible qu'avec un virus « vivant atténué ». Pour pallier cet inconvénient, il est souvent nécessaire d'ajouter au vaccin une substance stimulant la réaction immunitaire, c'est un « adjuvant ».

A noter : le vaccin injectable contre la grippe est à base de virus tués et ne contient pas d'adjuvant.

Source : Congrès national des pharmaciens, Reims, 16-18 octobre 2015

Météo antibio

Risques

- Grippe faible
- Bronchiolite modéré
- Inf respiratoire élevé
- Gastro-entérite modéré
- Allergie pollens faible

Sources : ECDC, Open Rome, RNSA
et <http://www.pollens.fr>

Bon pour un vaccin grippe gratuit

Les femmes enceintes, les obèses et la majeure partie des malades chroniques bénéficient de la gratuité du vaccin antigrippal. Pour ce faire, les caisses leur envoient un bon spécial.

Les fichiers de la Sécu pouvant comporter certaines lacunes, les médecins ont la possibilité d'émettre eux-mêmes des bons similaires.

N'hésitez pas à leur en faire la demande.

Source : CNAMTS